

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
39.35

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune de Cassis - Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement  
2019/2020 - Tranche 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2019/2020 envisagé par la commune de Cassis, pour lequel elle sollicite une aide du Département, dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement.

Projets prévus à partir de 2019.

- POSE D'UN GAZON SYNTHETIQUE AU STADE JEAN TIGANA

La fréquence élevée d'utilisation des installations avait conduit la commune en 2002 à revêtir le stade d'honneur d'un gazon synthétique dont la garantie est dépassée depuis août 2012. Il devient nécessaire de le remplacer. Les travaux s'effectueront pendant la période des vacances scolaires d'été.

Le montant global de cette opération, prévue en 2019, s'élève à 700 000 € HT. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 420 000 €

- RECONSTRUCTION D'UN SKATEPARK

Ce nouveau skatepark sera situé au sein du parc Régis Vidal et à proximité d'autres équipements sportifs et de loisirs. Il sera conforme à la réglementation en vigueur et mieux adapté aux besoins des utilisateurs.

Le montant global de cette opération, prévue en 2019, s'élève à 161 962 € HT. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 97 177 €

- REALISATION DE TRAVAUX D'ETANCHEITE AU CENTRE DES CONGRES L'OUSTAU CALENDAL

La partie arrière du bâtiment a été incendiée en décembre 2017. Les travaux de reconstruction ont démarré en septembre 2018. Afin de maximiser le chantier, la commune souhaite refaire l'étanchéité du bâtiment d'une surface de 450 m<sup>2</sup>.

Le montant global de cette opération, prévue en 2019, s'élève à 137 446 € HT. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 82 468 €

- REHABILITATION DU CHATEAU DE PORT MIOU - PHASE 4

La commune a souhaité engager un programme de travaux de réhabilitation du château qui présentait un état de vétusté important. Il accueille la capitainerie du port ainsi que des installations sanitaires pour les plaisanciers.

La réhabilitation a commencé en 2016 et se poursuivra avec la réalisation de travaux de maçonnerie, d'électricité, de plomberie et de second œuvre.

Le montant global de cette opération, prévue en 2019 et 2020, s'élève à 1 170 000 € HT dont 835 000 € HT pour la tranche 2019. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 702 000 € dont 501 000 € pour la tranche 2019.

- INSTALLATION D'AIRES DE JEUX AU CENTRE AERE

Cette réalisation consistera à agrandir deux aires de jeux existantes et à installer une structure multi-jeux sur sol souple ainsi qu'une voile d'ombrage.

Le montant global de cette opération, prévue en 2019, s'élève à 209 000 € HT. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 125 400 €

Ainsi, le montant total des travaux de ce contrat 2019/2020 s'élève à 2 378 408 € HT.

L'échéancier est le suivant :

- 2019 :	2 043 408 € HT
- 2020 :	335 000 € HT
	<hr/>
Total	2 378 408 € HT

La participation globale du Département pourrait être fixée à 1 427 045 € pour ce programme 2019/2020, dont 1 226 045 € pour la tranche 2019, selon le détail indiqué en annexe 1.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL